

Téléphonie Mobile
Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	18^{ème}
Nom de site		Numéro	T96080
Adresse du site	35, rue de la Chapelle	Hauteur	R+11 (36m)
Bailleur de l'immeuble	Social : ICF La Sablière	Destination	Habitation
Type d'installation	Ajout de la fréquence 2100 MHz dans la 4G/5G sur 3 nouvelles antennes en remplacement des 3 antennes 2G/3G/4G existantes et ajout de 3 antennes 5G 3500MHz		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts ;		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	2013
Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	19/07/2023
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	19/09/2023

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Bouygues envisage de réaménager son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G (3500 MHz).		
Détail du projet	Remplacement des 3 antennes existantes 2G/3G/4G par 3 nouvelles antennes accueillant le 2100MHz 4G/5G (fréquences, 700, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz, 2600MHz), orientées vers les azimuts 340°, 100° et 220° et ajout de 3 antennes 5G 3500MHz dans les mêmes azimuts.		
Distance des ouvrants	4m en dessous de l'antenne (Fenêtres)	Vis-à-vis (25m)	R+11 (33m) 340°
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100) : 340° < 3V/m - 100° < 3V/m ; 220° < 5V/m 5G (3500) : 340° < 3V/m - 100° < 2V/m ; 220° < 5V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	39.05m (340° / 220°) 40m (100°) pour les antennes à faisceau fixe 40.81m (340° / 220°) 41.5m (100m) pour les antennes à faisceaux orientables		

Incidence visuelle

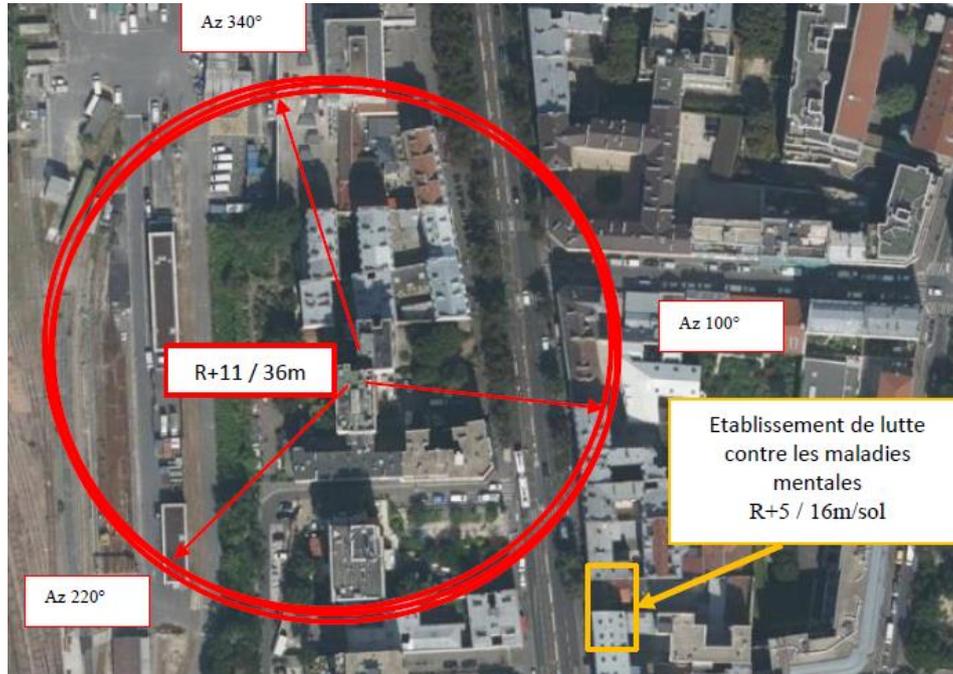
Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet comprend : 3 nouvelles antennes panneaux à faisceaux fixes et 3 nouvelles antennes panneaux à faisceaux orientables activées en 5G (3500MHz)
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue.

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

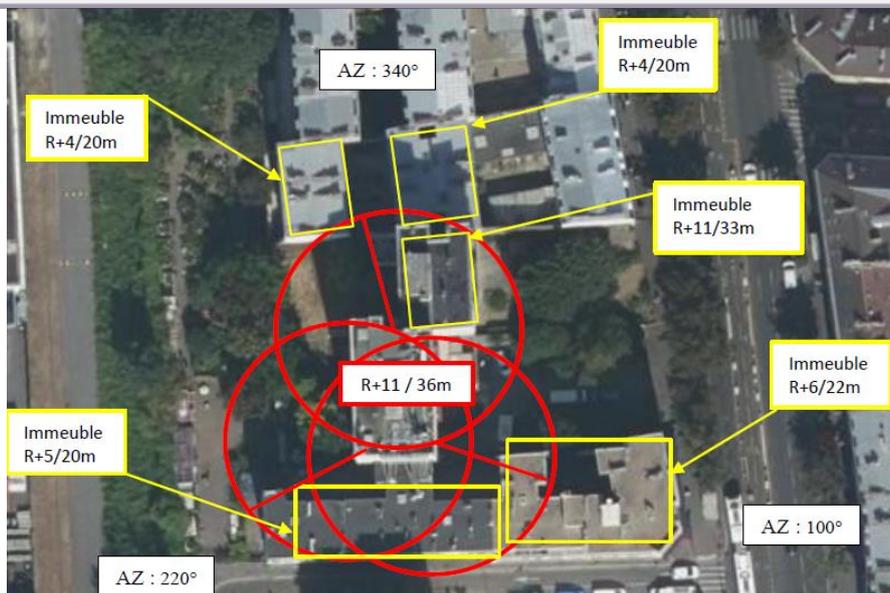
Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable	<input type="checkbox"/>
	Défavorable	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas	<input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m *
Etablissement de lutte contre les maladies mentales	28 rue de la Chapelle 75018 PARIS	R+5 – 16m	Non	90m	<1v/m

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux fixes

L'exposition maximal simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 35 RUE DE LA CHAPELLE 75018 PARIS-18E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimet 340°	Azimet 100°	Azimet 220°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	28.5 m	22.5 m	34.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m .

c. Azimet 220°

Pour l'antenne orientée dans l'azimet 220°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 34.5 m .



SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte en 5G (3500MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux orientables

L'exposition maximal simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 35 RUE DE LA CHAPELLE 75018 PARIS-18E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimet 340°	Azimet 100°	Azimet 220°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	19.5 m	34.5 m	34.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m .

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

c. Azimet 220°

Pour l'antenne orientée dans l'azimet 220°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 34.5 m .



Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté :

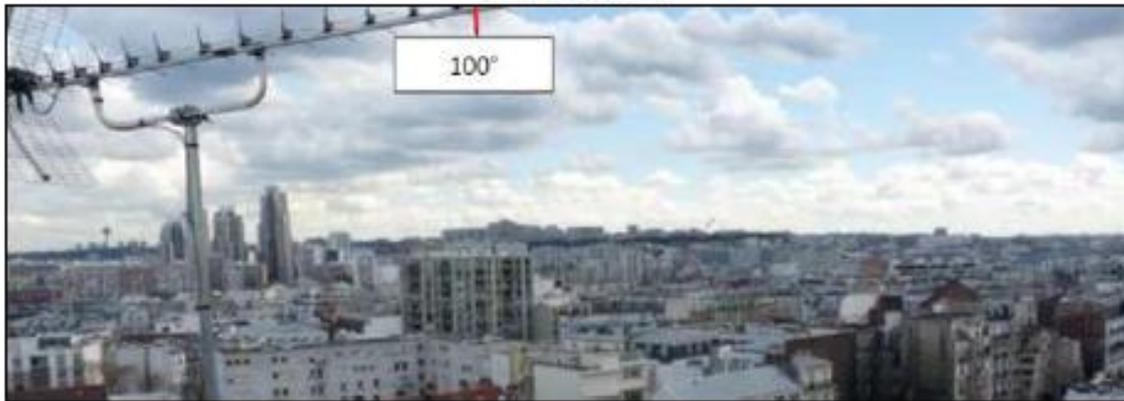


Vue des Azimuts

Azimut 340 ° :



Azimut 100 ° :



Azimut 220 ° :

